



VALLÉE
RIVIÈRE



CHAMPS
CAMPAGNE



CURIOSITÉ

Le circuit Nord-Ouest de Villiers-Charlemagne est marqué par l'eau, avec des passages le long des étangs du village ainsi que de la Mayenne. Vous pourrez aussi apercevoir de très beaux châteaux.



Il est possible de coupler cet itinéraire avec le circuit n°9.

Distance : 12 km | Durée : 3h ♦ Dénivelé positif : 92 m | Dénivelé négatif : 92 m | Point haut : 110 m | Point bas : 32 m ♦ Difficulté : Moyenne ♦ 55% de chemins ♦ Point de départ + stationnement : place de l'église ♦ Coordonnées géographiques : N 47.92205° - O 0.67701°

Quelques règles

ESSENTIELLES AVANT DE PARTIR

- Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés.
- Prévoir de l'eau et de la nourriture ; ne pas laisser de déchets derrière vous.
- Se renseigner sur la météo ; certains chemins deviennent boueux ou glissants en période de pluie.
- Respecter les milieux naturels, l'environnement, les espaces protégés, ... et rester discret.
- Rester sur les itinéraires balisés ; éviter le piétinement des espèces (pas de raccourcis).
- Refermer les clôtures et les barrières, respecter les passages sur propriété privée.
- Partager les espaces naturels avec les autres usagers, rester courtois.
- Tenir les chiens en laisse.
- Se renseigner sur les périodes de chasse pour certains secteurs (ex : Bellebranche).
- Ne pas faire de feu en milieu sauvage, ne pas fumer dans les espaces herbés.

Office de Tourisme

DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Pôle intercommunal
1 voie de la Guiternière
53170 MESLAY-DU-MAINE

02 43 64 29 00

o.tourisme@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

Ouvert toute l'année, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Informations pratiques

MAIRIE DE VILLIERS-CHARLEMAGNE

7 rue Saint-Martin, 53170 Villiers-Charlemagne
02 43 07 70 16

RESTAURANT

Le Café de la Place

TOILETTES

Plan d'eau du lac, place du commerce, village vacances et pêche



Grâce à ce QR code, téléchargez l'itinéraire et embarquez la carte de votre circuit sur votre smartphone. (Attention au sens qui peut différer du balisage)

CIRCUIT CRÉÉ AVEC LE SOUTIEN DE



LE TRI FACILE BROCHURE



© Pays de Meslay-Grez | Photographies : Pays de Meslay-Grez & Mayenne Tourisme | Graphisme : Juliette Lebreton | Impression : Fagulier Print & Pack | Ne pas jeter sur la voie publique

RANDONNÉE PÉDESTRE








RANDONNÉE PÉDESTRE

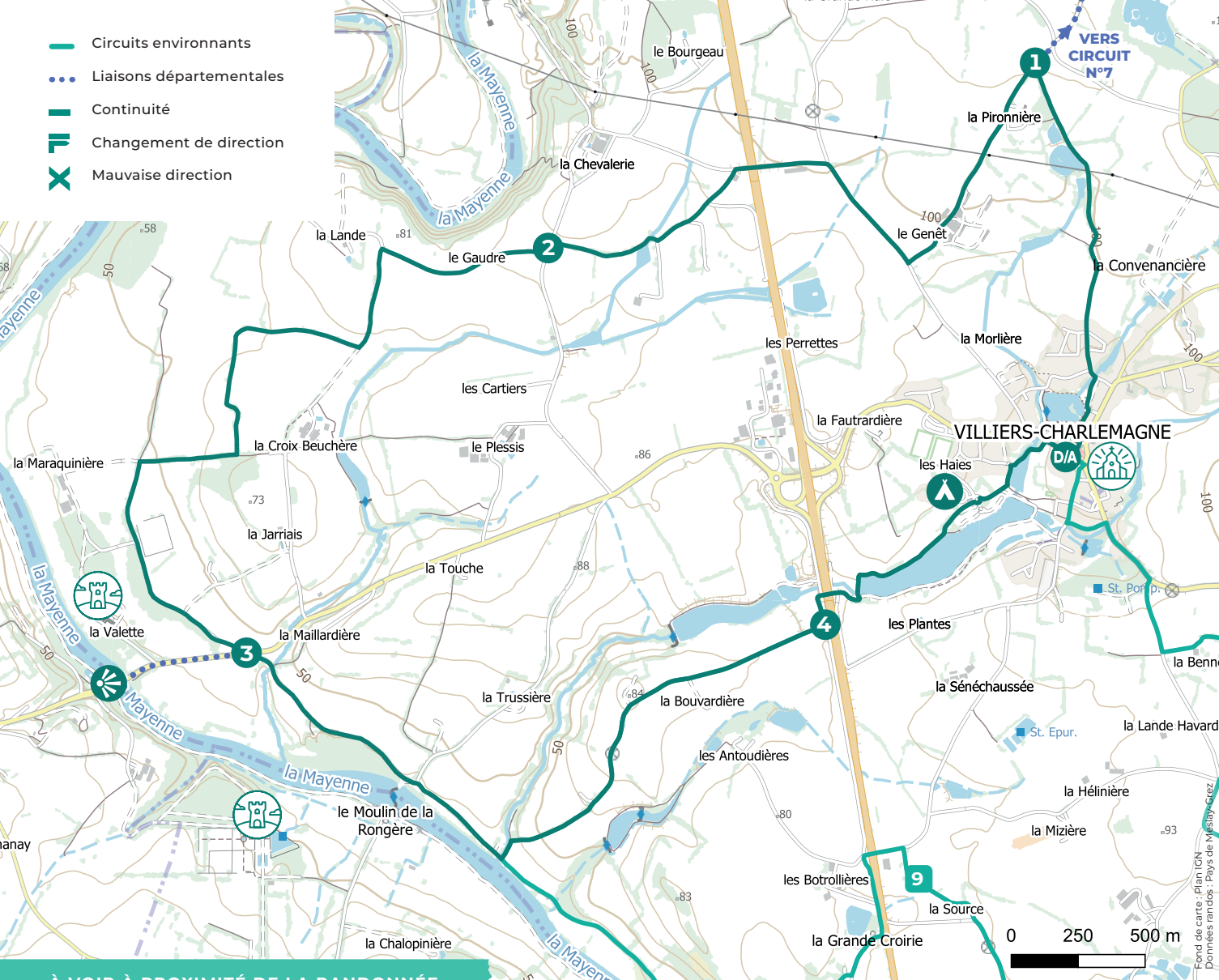


PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous

CIRCUIT N°8
Valette

Villiers-Charlemagne | 12 km

-  Circuits environnants
-  Liaisons départementales
-  Continuité
-  Changement de direction
-  Mauvaise direction



D/A DÉPART PLACE DE L'ÉGLISE. Prendre l'allée située derrière le monument aux morts (rue Sainte-Anne), puis prendre à gauche et rapidement à droite pour rejoindre le plan d'eau. Longer le plan d'eau sur la droite et rejoindre la route. Prendre à gauche et passer près du lavoir. Continuer sur la rue de Madairie jusqu'à arriver sur une route goudronnée.

1 TOURNER À GAUCHE ; vous passerez devant « Le Domaine des Mille Oiseaux » (gîte de La Pironnière). Continuer vers Le Grand Genêt. À l'intersection, prendre à droite. Après 500 m, tourner à gauche pour rejoindre la N162 et la traverser en empruntant le tunnel. Prendre de suite le chemin goudronné sur la gauche. Toujours suivre le chemin sur la droite pendant 800 m.

2 SUR LA ROUTE GOUDRONNÉE, prendre à gauche puis tout de suite à droite en direction du Petit Gaudré. Après 650 m, prendre à gauche sur le chemin vert. À l'intersection de deux chemins, prendre celui de droite pour contourner le champ. Au bout, prendre à droite sur 500 m, puis à gauche pour rejoindre la D4.

3 EMPRUNTER LE CHEMIN EMPIÉRÉ EN FACE. Au niveau du Moulin de la Rongère, continuer sur 500 m puis prendre à gauche vers La Rouillère sous l'eau. Sur l'autre rive de la Mayenne, vous pourrez apercevoir le Château de la Rongère et ses jardins classés. Remonter le chemin.

4 AVANT LA N162, PRENDRE À GAUCHE PUIS À DROITE pour emprunter le tunnel. Continuer sur le chemin qui conduit au plan d'eau et au village vacances. Après avoir longé le deuxième plan d'eau, prendre à droite sur la rue Saint-Martin pour rejoindre le parking de l'église.

À VOIR À PROXIMITÉ DE LA RANDONNÉE

LA MAYENNE ET LE CHEMIN DE HALAGE

Autrefois axe de communication privilégié, la rivière la Mayenne ravit aujourd'hui les plaisanciers. Jadis, les embarcations remontaient le cours d'eau « à la halle », tirées par des chevaux ou des hommes, depuis le chemin bordant la rivière. Aujourd'hui, ce chemin constitue un itinéraire de 85 km reliant Mayenne à Daon dans un milieu naturel exceptionnel.



PLANS D'EAU ET VILLAGE VACANCES

Les plans d'eau de la Tannerie et de l'Erveux ont été créés en 1990 par les agriculteurs qui avaient besoin d'arroser leur culture. Cet espace a été complété en 1995 par la création du village vacances sur le thème de la pêche avec des chalets sur le bord de l'eau.

PONT DE LA VALETTE

Situé entre Villiers-Charlemagne et Hous-say, il date du XIX^e siècle et est constitué de cinq arches. L'arche médiane, détruite en 1871 par les Français pour gêner la progression de l'armée prussienne, est reconstruite à l'identique aussitôt après. En 1944, le pont de la Valette est le seul établi sur la Mayenne que les Allemands oublient de dynamiter.



CHÂTEAU DE LA RONGÈRE, LA ROCHE-NEUVILLE

Construit au XVI^e siècle, puis remanié au XIX^e, il comporte trois corps de bâtiments d'époques et d'élévations différentes. Élément remarquable : le parc présentant les caractéristiques d'un jardin régulier agrémenté d'un bassin rond, d'un labyrinthe, de charmilles et salles de verdure.